

Saint-Gobain Eurocoustic 2024

A titre indicatif, les concentrations de métaux mesurés dans les retombées atmosphériques et en air ambiant autour de l'usine Saint-Gobain Eurocoustic à Genouillac (Creuse) sont faibles, stables depuis plusieurs années, et inférieures aux seuils réglementaires. Ces résultats confirment les faibles niveaux observés depuis 2012. En air ambiant, les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) restent en dessous des seuils réglementaires et des recommandations de l'OMS. Le dioxyde de soufre (SO₂) respecte les valeurs limites horaires et journalières, malgré quelques dépassements ponctuels du seuil recommandé par l'OMS. Pour le H₂S, quelques dépassements du seuil de gêne olfactive ont été relevés. Les particules fines dépassent parfois les recommandations OMS, notamment lors d'épisodes de vents en provenance des secteurs résidentiels et aussi de l'usine (multi-sources).

Une étude menée en 2020 dans le bourg de Genouillac n'a pas révélé d'impact significatif de l'usine sur la qualité de l'air résidentielle.

Depuis 2002, Atmo Nouvelle-Aquitaine assure la surveillance de l'impact de l'usine Saint-Gobain Eurocoustic à Genouillac sur la qualité de l'air. La campagne de mesure de 2024 a suivi la continuité des précédentes avec des prélèvements réalisés entre octobre et novembre 2024.

Sites étudiés

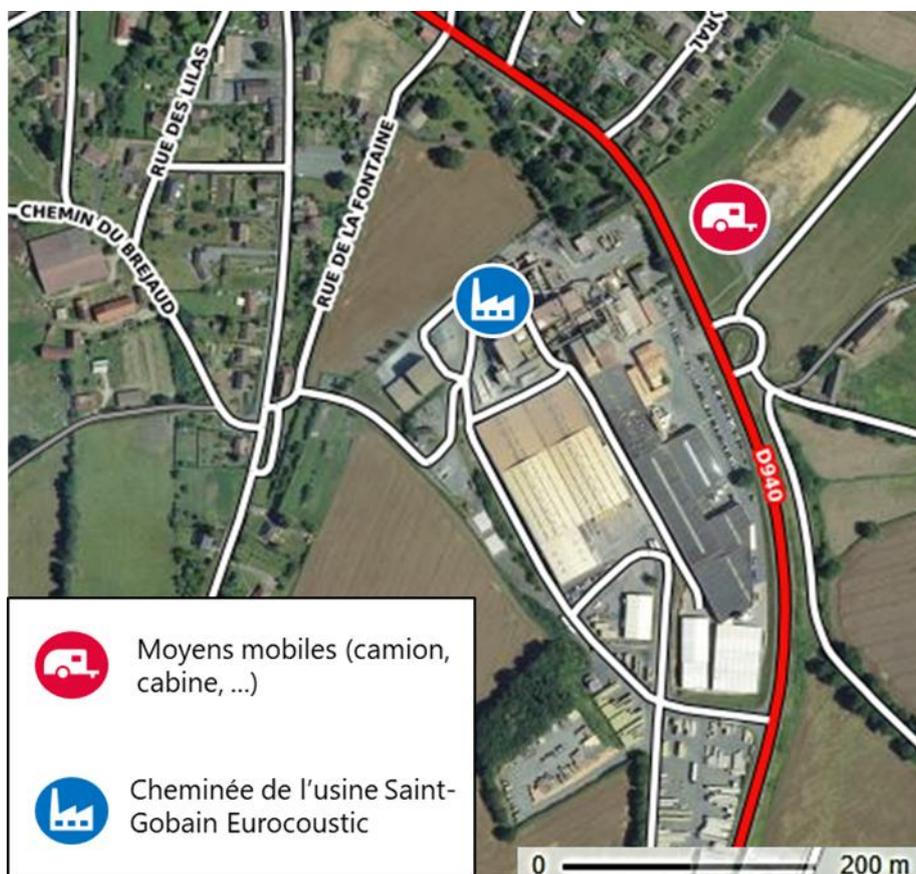


Figure 1 : Emplacement des mesures pendant la campagne hivernale

Principaux résultats à retenir

Métaux dans l'air ambiant

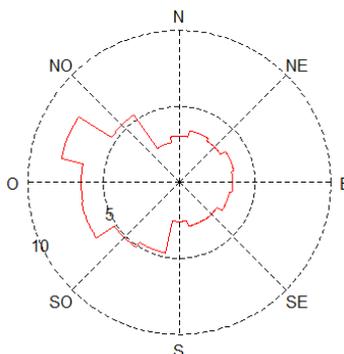
Les concentrations mesurées (plomb, arsenic, nickel, chrome, cuivre, cobalt, sélénium) sont faibles et inférieures aux seuils réglementaires. Elles sont stables depuis plusieurs années, avec des niveaux parmi les plus faibles observés depuis 2012.

Métaux dans les retombées atmosphériques

Les valeurs de référence européennes ont été respectées pour le nickel et le plomb. L'arsenic dépasse la valeur allemande indicative mais reste à un niveau historiquement bas. Les concentrations sont équivalentes à celles des quatre dernières années.

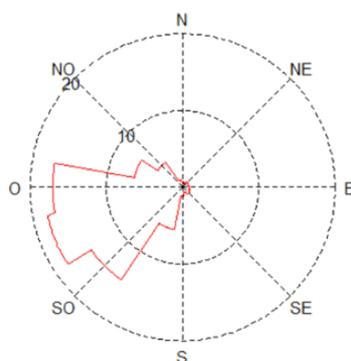
Dioxyde d'azote (NO₂)

Le dioxyde d'azote (NO₂) est reconnu comme un traceur des émissions issues du trafic routier. Les concentrations relevées sont inférieures aux seuils réglementaires en vigueur ainsi qu'aux valeurs guides recommandées par l'OMS. Les pics observés correspondent à des épisodes de vent orienté à l'ouest, suggérant une contribution des sources situées en amont, notamment la route D940 et le parking de l'usine.



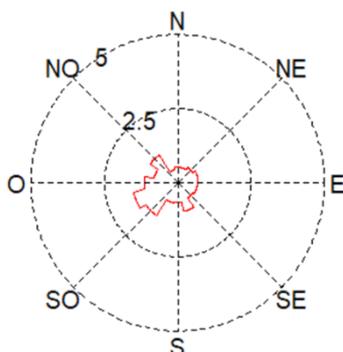
Dioxyde de soufre (SO₂)

La valeur limite journalière n'a pas été dépassée, mais le seuil journalier OMS a été franchi à plusieurs reprises. Les hausses de concentration sont associées à des vents provenant de l'usine.



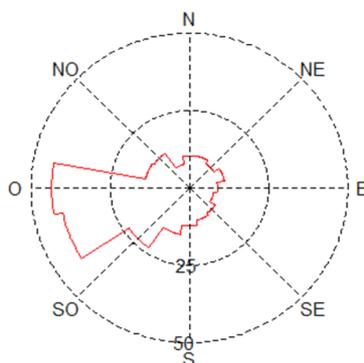
Sulfure d'hydrogène (H₂S)

Quelques dépassements du seuil de gêne olfactive (0,6 % du temps) et de la valeur toxicologique de référence sur 30 minutes (0,1 %). Les moyennes journalières restent très inférieures aux seuils sanitaires.



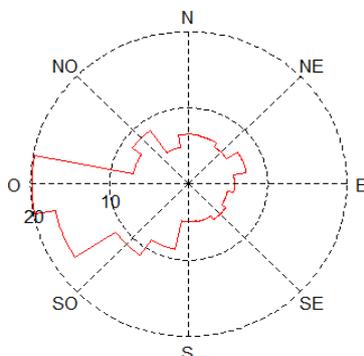
Particules PM₁₀

Les concentrations ont dépassé ponctuellement la limite journalière (2 jours) et la recommandation OMS (2 jours). La moyenne annuelle reste conforme à la réglementation, mais dépasse le seuil OMS. Les hausses sont liées à des vents provenant de l'usine.



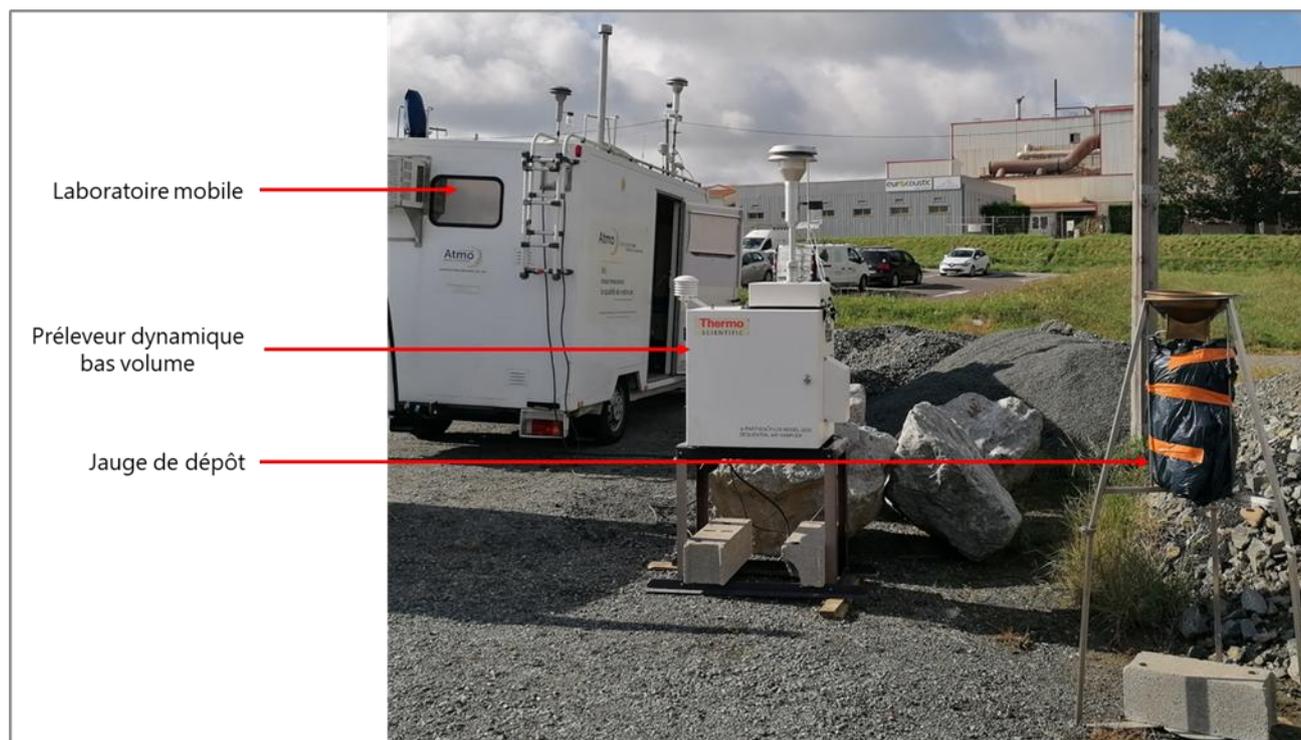
Particules fines PM_{2,5}

Des dépassements du seuil OMS journalier ont été relevés pendant 3 jours. La moyenne annuelle est conforme à la réglementation. Les concentrations sont influencées à la fois par l'usine et les chauffages résidentiels.



Moyens & méthodologie

Plusieurs types de matériel ont été mis en œuvre lors de cette campagne. Des jauges de dépôt ont permis de mesurer les métaux dans les retombées atmosphériques sur cinq sites (en octobre-novembre 2024). En air ambiant, un préleveur bas-débit pour les métaux lourds et des analyseurs automatiques pour la mesure du SO₂, des NO_x, de matière particulaire (PM₁₀ ; PM_{2,5}) ainsi que le H₂S ont été installés sur le parking de Saint-Gobain Eurocoustic.



eid

Figure 2 : installation des moyens de mesure

Perspectives

Le plan de surveillance pour l'année 2025 sera réalisé selon le modèle habituel.

66

Lexique

OMS : organisation mondiale de la santé

99

RETROUVEZ TOUTES NOS **PUBLICATIONS** SUR : www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Pour en savoir +

CONTACT ÉTUDES

Tess LAURENT, ingénieure d'études

Référence étude : IND_EXT_23_233

Version projet du : 25/04/2025

CONDITIONS D'UTILISATION

- les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce document devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du document.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans cette synthèse, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire